

02/11/2023

PARTAGER

Un nouveau siège éco-responsable



Contact PMU

Département relations média

Audrey Espinosa Viale
audrey.espinosa-viale@pmu.fr
0645445376

Le PMU a emménagé au mois de juillet 2023 dans son nouveau siège social, situé dans l'écoquartier des Batignolles du 17^e arrondissement de Paris. Symbole de sa transformation en cours et reflet de son engagement, le PMU y dispose d'un environnement de travail ultramoderne et respectueux de l'environnement.

Cet immeuble neuf et aménagé aux besoins du PMU dont il occupe environ 70% des espaces, bénéficie notamment de nombreux labels environnementaux. Sur les 1 100 salariés du PMU, il accueille les 565 collaborateurs du siège social, et ceux de ses maisons mères (France Galop et la Société du Trotteur Français) ainsi que de la Fédération Nationale des Courses Hippiques.

Le PMU a voulu que son nouvel espace de travail intègre de hauts niveaux d'engagement, dans une démarche forte de réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise.

Situé dans l'écoquartier de Clichy-Batignolles, modèle de développement urbain durable, l'immeuble de 10 346 m² est accessible dans sa totalité à toute personne en situation de mobilité réduite. Il détient plusieurs labels dont notamment le HQE excellent, BREEAM Excellent, Effinergie+, Biosourcé et le label « Bâtiment Bas Carbone » (BBCA). La structure mixte bois-béton, issue d'une

exploitation maîtrisée des ressources, et la production d'énergie par géothermie permettent en effet à cet immeuble d'être un exemple en termes de construction environnementale.

Pour répondre efficacement aux enjeux environnementaux de manière collective, les équipes du PMU ont également mis en place des actions concrètes. Ainsi, le nombre d'imprimantes sur site a été considérablement réduit. Le PMU facilite le recyclage de nombreux déchets (papier, canettes, masques chirurgicaux ou encore marcs de café) avec des espaces de collecte facilement accessibles. Il propose à ses collaborateurs une offre de restauration collective ainsi qu'individuelle bio et en circuit court. Enfin, l'entreprise encourage l'usage des mobilités douces pour se rendre au nouveau siège avec plusieurs dispositifs incitatifs.

Grâce à un aménagement des espaces pensé dans les moindres détails, ce déménagement s'accompagne de nouvelles méthodes et outils de travail pour les collaborateurs qui reflètent la modernisation de la culture d'entreprise, du cadre social et des modes de management.

Conçus pour accompagner le développement du flex office dans l'entreprise après la démocratisation du télétravail, les espaces sont ainsi équipés de matériels digitalisés,

facilitant les échanges et minimisant l'impact carbone global. Bureaux, espaces collaboratifs, espaces d'isolement ou de réunions, ils sont aménagés selon les « usages » des collaborateurs. L'ambition étant de répondre à leurs besoins en temps réel. La variété des espaces proposés aux salariés et de l'offre de services intégrée dans l'immeuble leur permet d'exercer leurs activités dans des espaces aux ambiances différentes : sérénité, vivante ou animée.